



DEFENDONS NOS LIBERTES !

Le 5 avril, le Sénat procédera au vote sur le projet de loi « Urvoas » après des débats expédiés.

Mobilisés depuis plusieurs mois contre l'état d'urgence et les dérives sécuritaires,

PLUS DE 150 ORGANISATIONS, RASSEMBLEES DANS LES COLLECTIFS

« NOUS NE CEDERONS PAS » ET « STOP ETAT D'URGENCE »

appellent à la **MOBILISATION DEVANT LE SENAT**

LE MARDI 5 AVRIL, DE 13 HEURES À 15 HEURES,

pour porter les revendications suivantes :

NON À L'ETAT D'EXCEPTION PERMANENT **REJET DU PROJET DE LOI URVOAS** **LEVEE DE L'ETAT D'URGENCE**

Après l'obtention de l'abandon de la constitutionnalisation de l'état d'urgence et de la déchéance de nationalité, poursuivons notre mobilisation contre l'état d'urgence et contre le projet de loi « renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale ».

S'il est voté, ce texte donnera au ministre de l'intérieur et à la police des pouvoirs directement inspirés de l'état d'urgence (assignations à résidence, retenue administrative de 4 heures) mais aussi des pouvoirs exorbitants de fouilles dans l'espace public et de surveillance (poses de micros, IMSI catcher, captation de données informatiques archivées...) avec des garanties affaiblies.

La fuite en avant sécuritaire est massive : en modifiant le droit sur la légitime défense, le texte du Sénat élargit dangereusement les conditions dans lesquelles les policiers ont le droit de tirer. Le gouvernement cède au populisme pénal en reprenant à son compte la « perpétuité réelle », marotte de la droite décomplexée.

Nos collectifs ne peuvent accepter que ces mesures soient votées sans réaction !

REFUSONS LA BANALISATION SECURITAIRE ! **NON À L'ETAT D'URGENCE !** **NON À L'ETAT D'URGENCE PERMANENT DE LA LOI URVOAS !**

Pour en décrypter les enjeux, nos collectifs organisent :

UNE REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION

SUR LE PROJET DE LOI URVOAS

LUNDI 4 AVRIL, À LA BOURSE DU TRAVAIL

(Métro République, Salle Croizat) à 19 HEURES.